

# Evaluation de la faisabilité du transfert monétaire multiseccoriel dans la région de Diffa

Présentation des résultats

Juin 2019

01

# Contexte et objectifs de l'étude



**USAID**  
FROM THE AMERICAN PEOPLE

**CWG** CASH  
WORKING  
GROUP

**REACH** Informing  
more effective  
humanitarian action

# Contexte

## Pourquoi cette évaluation ?

- Selon le plan de réponse humanitaire 2019 du Niger, près de 250 000 personnes sont en situation de déplacement à Diffa. Ces personnes vivent dans un contexte sécuritaire instable et subissent les répercussions d'une crise socio-économique intensifiée par l'état d'urgence décrété depuis 2015 dans la région. Pour faire face à cette vulnérabilité des populations, divers organismes ont mis en place des programmes de distribution conditionnelle ou inconditionnelle sous forme de transfert monétaire.
- Cette évaluation s'inscrit dans la continuité de l'étude sur la faisabilité du transfert monétaire dans un contexte d'urgence à Diffa réalisée en 2017 de façon conjointe par le HCR, le PAM, OCHA et UNICEF. La fourniture d'une assistance en cas d'urgence (en espèces, en bons ou en nature) exige de comprendre les besoins, les interventions possibles ainsi que les risques et les opportunités des différentes modalités d'intervention.
- En raison du caractère volatile de la situation des marchés à Diffa, il apparaît pertinent de mettre à jour les informations sur la faisabilité du transfert monétaire. C'est ainsi que le Cash Working Group (CWG) au Niger a souhaité faire une nouvelle évaluation réalisée entre avril et juin 2019.
- Cette évaluation vise à aider les organismes de mise en œuvre du transfert monétaire à s'informer, se préparer afin d'identifier les modalités d'intervention les plus appropriées pour la fourniture de l'aide en situation d'urgence à Diffa.

# Objectifs

## Objectif général

Evaluer la faisabilité du transfert monétaire dans la région de Diffa afin d'informer la stratégie de la communauté humanitaire et du Cash Working Group (CWG) en particulier.

## Objectifs spécifiques



Evaluer la situation des marchés et plus particulièrement leurs capacités



Analyser la situation en termes de protection des bénéficiaires et l'acceptation du transfert monétaire



Identifier les capacités/limites des prestataires de services financiers



Identifier les capacités, les difficultés et les leçons apprises par les organismes de mise en œuvre



Identifier les risques et les opportunités du transfert monétaire à Diffa et faire des recommandations à l'échelle régionale et communale

02

# Méthodologie

REACH

Key Indicators of  
IMPACT THROUGH  
ACTED AND CHANGING

# Couverture géographique

La collecte de données de l'évaluation a été réalisée dans des marchés de Diffa et dans des villages auprès des populations déplacées et non déplacées

## Marchés

**45 marchés répartis dans 11 communes de Diffa (toutes les communes à l'exception de Bosso en raison de limitations sécuritaires)**

*Une soixantaine de marchés de Diffa a été répertoriée par REACH avec l'appui du PAM et l'évaluation a été menée dans 45 marchés considérés comme fonctionnels et accessibles sur le plan sécuritaire*

## Villages

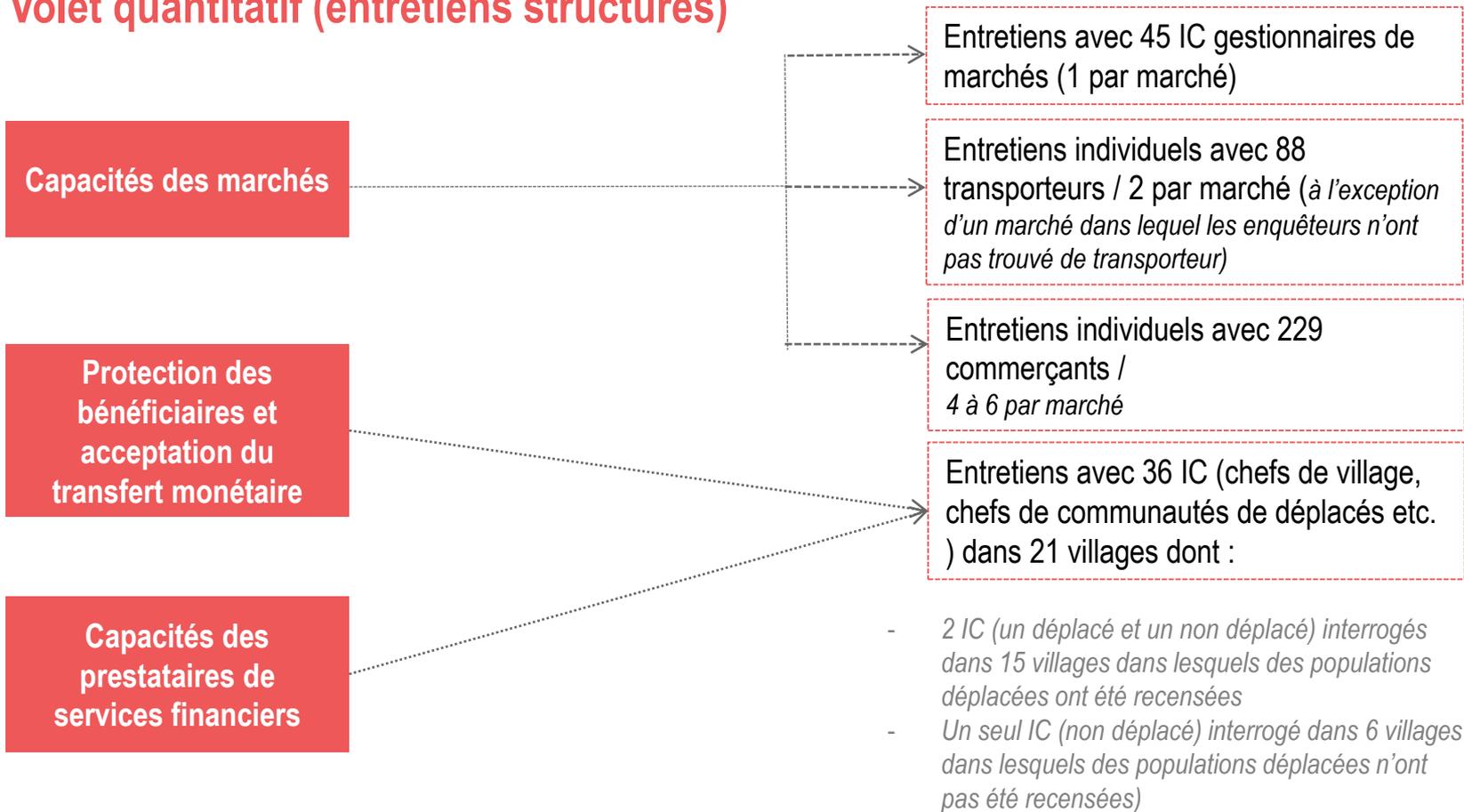
**21 villages bénéficiaires (actuellement ou dans le passé) de programmes de distribution**

- Groupes de discussions et entretiens avec des informateurs clés (IC) réalisés dans 21 villages répartis dans 11 communes (toutes les communes de Diffa sauf Bosso pour des raisons sécuritaires)*
- Parmi ces 11 communes, 2 villages visités par commune hormis dans la commune de Toumour dans laquelle une seule localité (Toumour) a été visitée, les autres localités étant inaccessibles pour des raisons de sécurité*



# Méthodologie mixte quantitative et qualitative

## Volet quantitatif (entretiens structurés)



# Méthodologie mixte quantitative et qualitative

## Volet qualitatif (entretiens semi-structurés)

Capacités – défis - lessons  
appries par les organismes  
de mise en œuvre

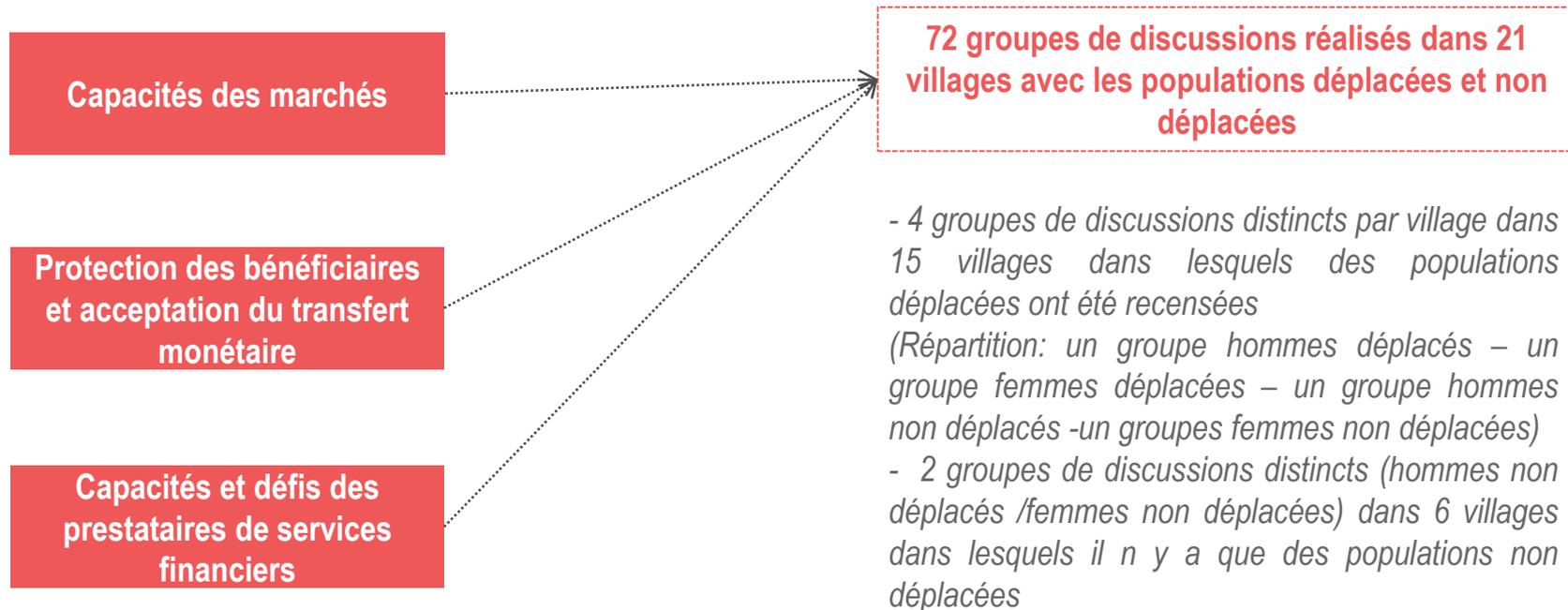
Entretiens individuels avec six  
responsables de programmes de  
transfert monétaire qui travaillent pour  
6 organisations différentes ayant  
répondu au questionnaire parmi une  
dizaine d'organisations qui fait du  
transfert monétaire à Diffa

Capacités et limites des  
prestataires de services  
financiers (banques,  
institutions de microfinance  
(IMF) et opérateurs  
téléphoniques)

Entretiens semi-structurés avec deux  
IMF qui font du transfert monétaire à  
Diffa (Ngada et Asusu) et avec deux  
opérateurs téléphoniques rencontrés  
à Niamey et Diffa (Orange et Airtel)

# Méthodologie mixte quantitative et qualitative

## Volet qualitatif (groupes de discussions)



# Limites de l'évaluation

- Comme les informations sont fournies par des IC et des groupes de discussion, **les résultats sont indicatifs** de la situation des marchés et des villages évalués et non représentatifs.
- Tous les marchés de Diffa fonctionnels au moment de l'évaluation n'ont pas été visités pour des raisons de sécurité, sur une soixantaine de marchés répertoriés, 45 ont été visités.
- Le taux de réponses des organisations de mise en œuvre du transfert monétaire (ONG, agences de l'ONU, gouvernement) et le taux de réponses des prestataires de services financiers sont globalement faibles. Parmi les banques commerciales, IMF et opérateurs téléphoniques qui font du transfert d'argent démarchés à Diffa pour des entretiens et relancés à plusieurs reprises, seuls Ngada, Asusu, Orange et Airtel ont répondu.
- Les données reposant sur les réponses des participants, il existe :
  - une possibilité de biais dans les réponses notamment dans l'optique de recevoir davantage d'assistance (chez les populations en particulier)
  - une possibilité que les prestataires de services financiers interrogés dissimulent leurs limites dans une optique commerciale
  - et une probabilité que certaines problématiques de protection soient sous rapportées par les informateurs clés soit en raison de leur caractère sensible, soit pour recevoir de l'aide.

03

Situation des marchés

REACH Key Indicators of Impact: Increased Actioned upon Crisis

# Accessibilité des marchés

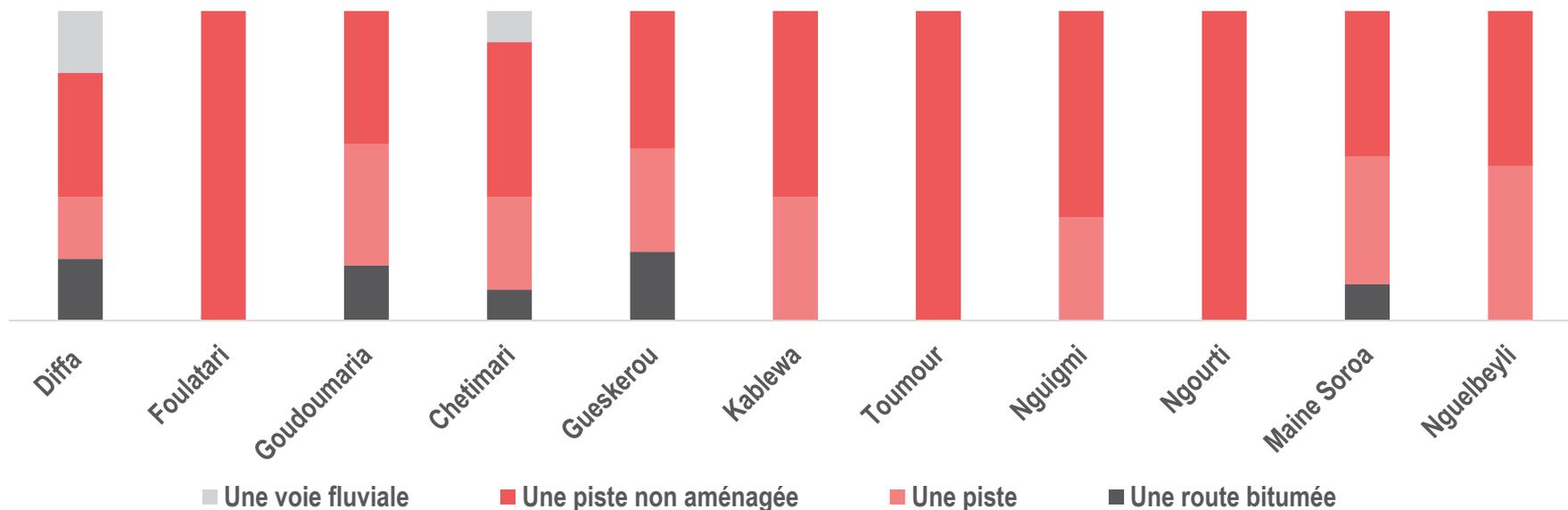
Types d'infrastructures disponibles dans la région pour l'accès aux marchés selon les IC gestionnaires de marchés - par nombre de marchés :

Piste non aménagée 45/45

Piste 32/45

Route bitumée 11/45

Voie fluviale 2/45



# Accessibilité des marchés

Principales entraves pour l'accès aux marchés pour les populations et les commerçants selon les IC gestionnaires de marchés - par nombre de marchés :

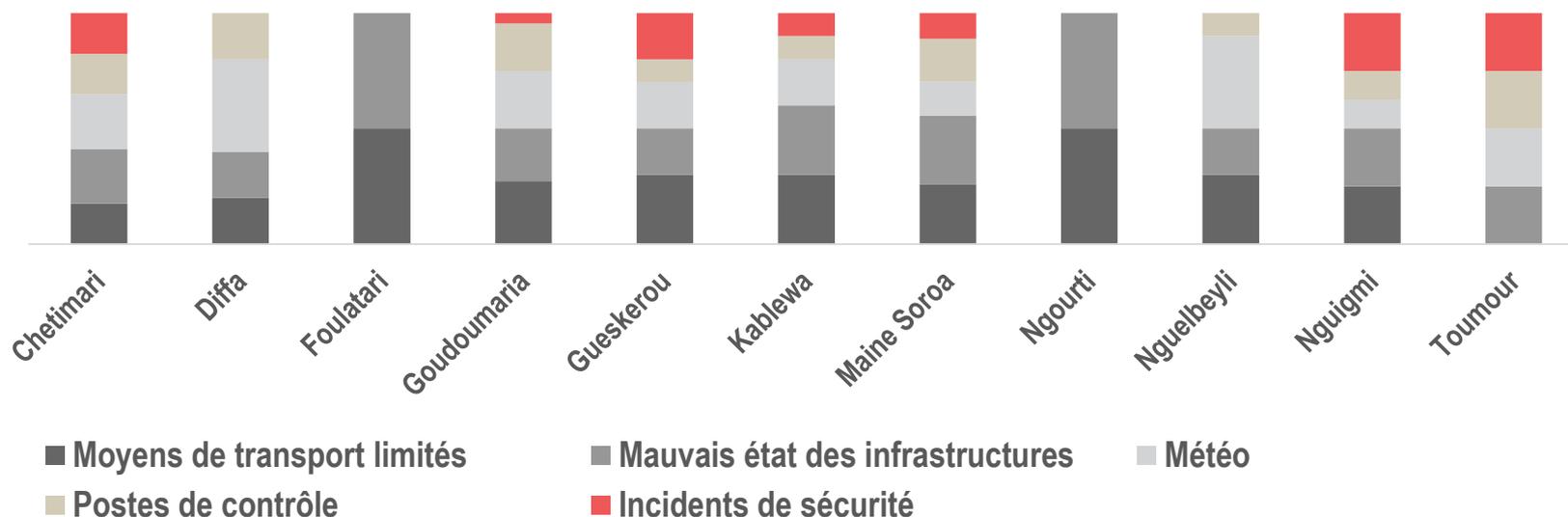
Moyens de transport limités **38/45**

Mauvais état des infrastructures **37/45**

Météo **31/45**

Postes de contrôle **23/45**

Insécurité **14/45**



# Accessibilité des marchés

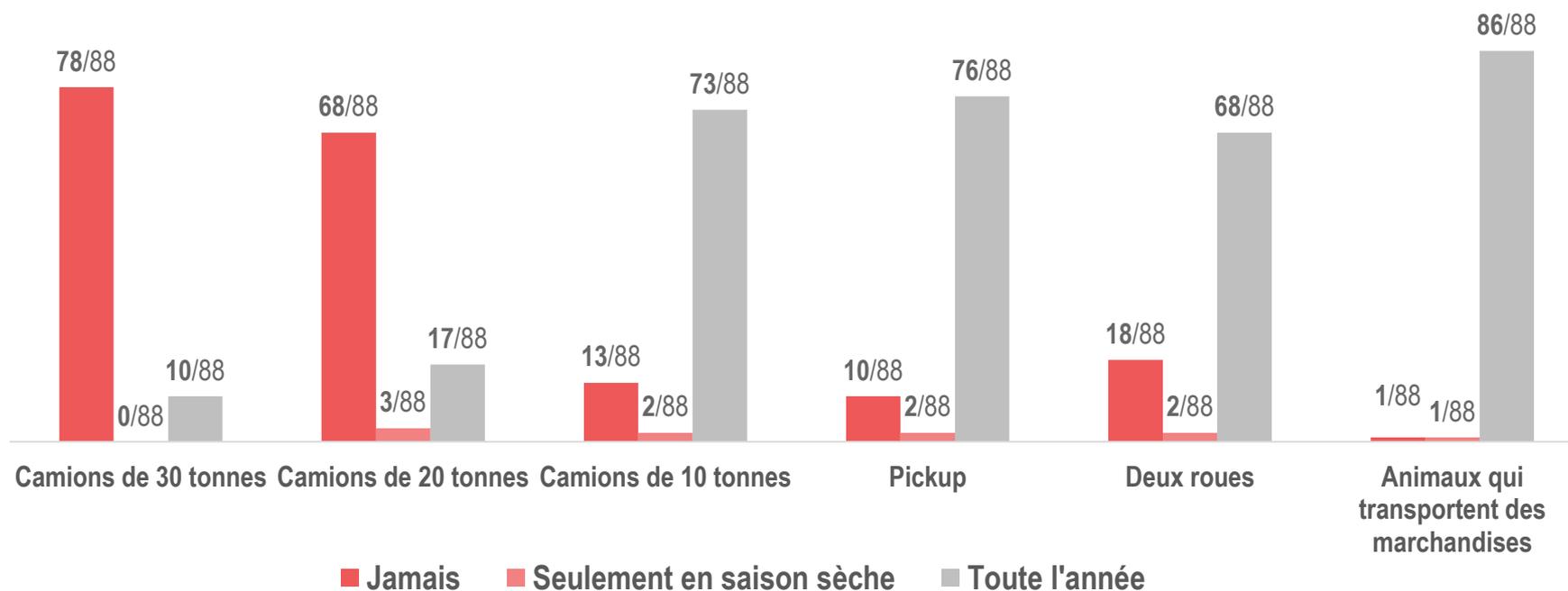
## L'accessibilité des marchés selon les populations ayant participé aux groupes de discussions :

Sur la base des 72 groupes de discussions réalisés, deux principales tendances se distinguent pour l'accessibilité aux marchés :

- Selon une majorité de participants aux groupes de discussions dans chaque commune, les marchés sont physiquement accessibles à toutes les catégories de la population bien que les personnes âgées et les personnes en situation de handicap notamment aient plus de difficultés d'accès que l'ensemble de la population : la principale difficulté rencontrée par ces catégories est :
  - *le transport car ces catégories sont parfois obligés d'utiliser des moyens de transports plus chers (taxi brousse notamment)*
- Dans certaines communes telles que Chetimari, Kablewa, Toumour, Gueskerou et Nguigmi, une partie des participants aux discussions ont rapporté certaines craintes liée à la situation sécuritaire dans la zone :
  - *Les agressions (notamment à mains armées)*
  - *Craintes par des femmes déplacées et non déplacées d'être enlevées ou attaquées sur les chemins d'accès aux marchés*
  - *Peur liée à la présence de groupes armés dans ces zones qui peut jouer un rôle dissuasif pour le déplacement vers les marchés*

# Accessibilité des marchés pour les transporteurs

Périodes d'accessibilité des marchés en fonction des types de véhicules de transport de marchandises selon les transporteurs - par nombre de transporteurs :



# Fonctionnement (régulier/normal) des marchés

Evolution du nombre de commerçants dans les marchés de la région pendant les 6 mois précédant l'évaluation selon les IC gestionnaires de marchés - par nombre de marchés :

Diminué



29/45

Stable



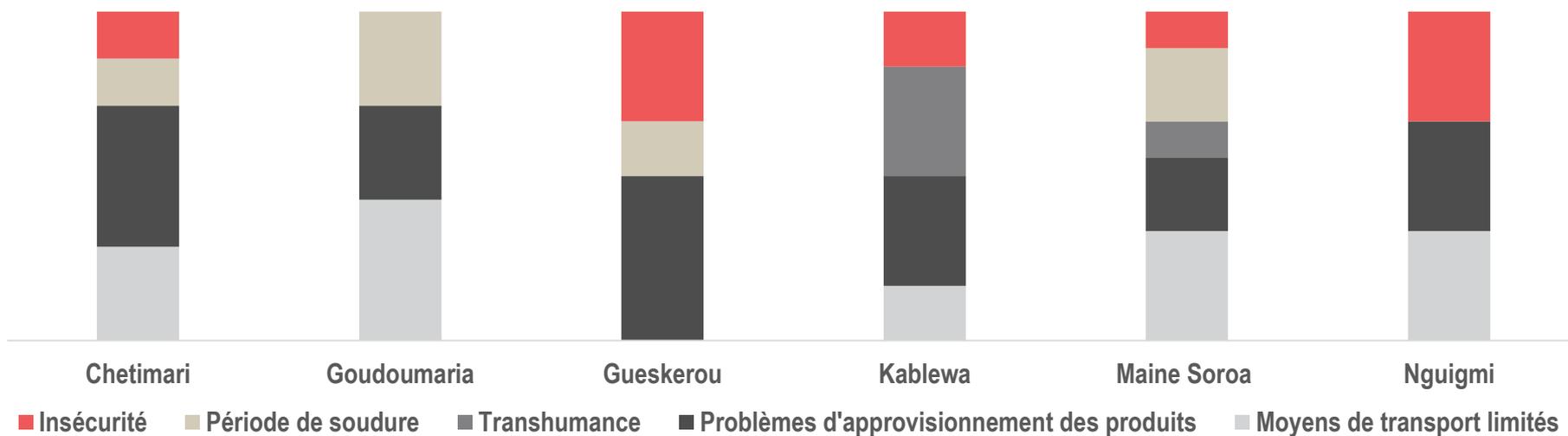
2/45

Augmenté



14/45

Principales raisons de la diminution du nombre de commerçants selon les IC gestionnaires de marchés dans les 29 marchés où une baisse du nombre de commerçants a été rapportée :



# Fonctionnement régulier/normal des marchés

Périodicité de fonctionnement des marchés selon les IC gestionnaires de marchés - par nombre de marchés :

|                                     | Oui   | Non  |
|-------------------------------------|-------|------|
| <b>Fonctionnement toute l'année</b> | 45/45 | 0/45 |

- Dans la majorité des 72 groupes, les participants ont expliqué que les marchés fonctionnent bien en termes de régularité d'ouverture (respect des jours et heures d'ouverture hebdomadaire)
- Il y a des périodes pendant lesquelles, économiquement, les marchés ne sont pas très avantageux pour les populations et ces dernières considèrent ces périodes comme "moins fonctionnelles" :
  - Période de soudure/saison chaude : indisponibilité de certains produits saisonniers et hausse des prix
  - Saison pluvieuse : problèmes d'accessibilité pour certains véhicules de transport et hausse occasionnelle du coût du transport pouvant entraîner une hausse des prix des produits
- Cette situation décrite est "normale" en termes de fonctionnement des marchés pour les gestionnaires de marché et les commerçants, mais moins avantageuse pour les populations ayant un pouvoir d'achat limité

# Offre de produits alimentaires



Disponibilité des produits alimentaires de base suivants dans les 6 mois qui précèdent l'évaluation au niveau des 45 marchés visités selon les IC gestionnaires de marchés, par nombre de marchés :

Mil

Riz importé

Mais

Huile

Niébé

45/45

45/45

43/45

45/45

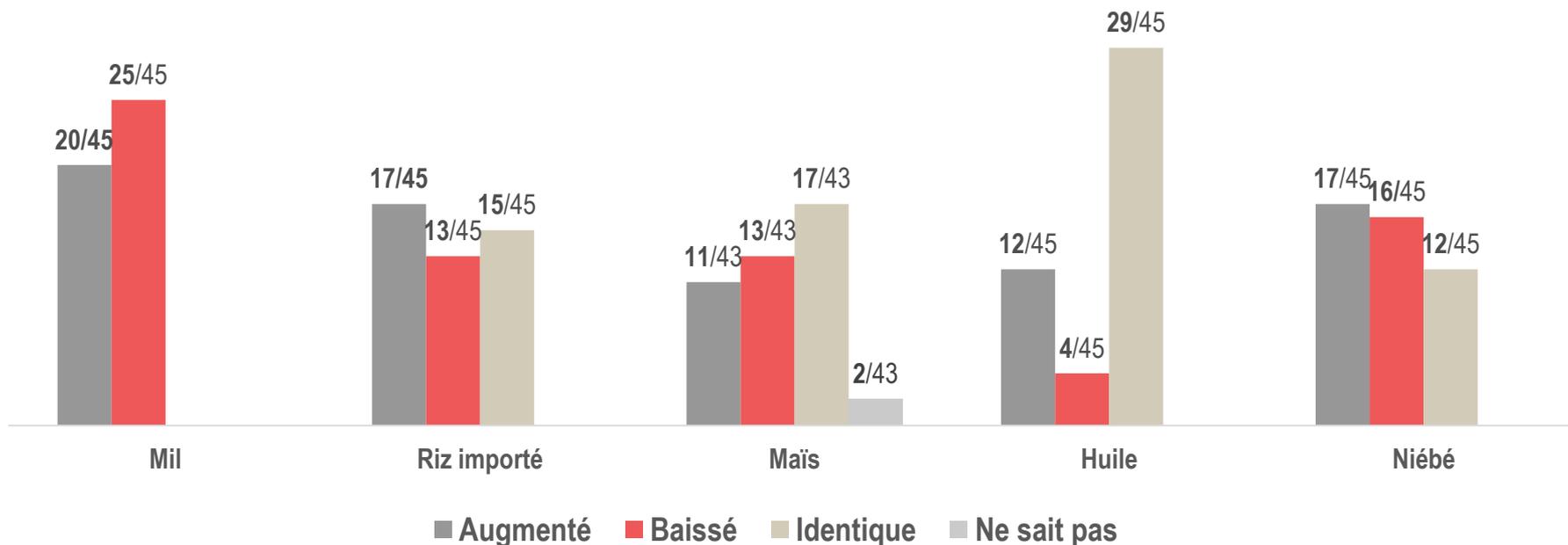
45/45



*Les 2 marchés dans lesquels le maïs n'est pas commercialisé depuis au moins 6 mois avant l'évaluation selon les IC sont : Gouderam (Nguelbeyli) et Mellari (Maine Soroa)*

# Offre de produits alimentaires

Evolution du niveau de l'offre de produits alimentaires de base cette année comparée à l'année dernière dans les marchés où ces produits sont commercialisés selon les IC gestionnaires de marchés - par nombre de marchés :



# Demande de produits alimentaires

Parmi les 229 IC commerçants, 154 qui commercialisent des produits alimentaires ont été interrogés sur l'évolution des ventes de produits alimentaires la semaine précédant l'enquête comparée à la même période l'année passée - par nombre de commerçants :

Baissé

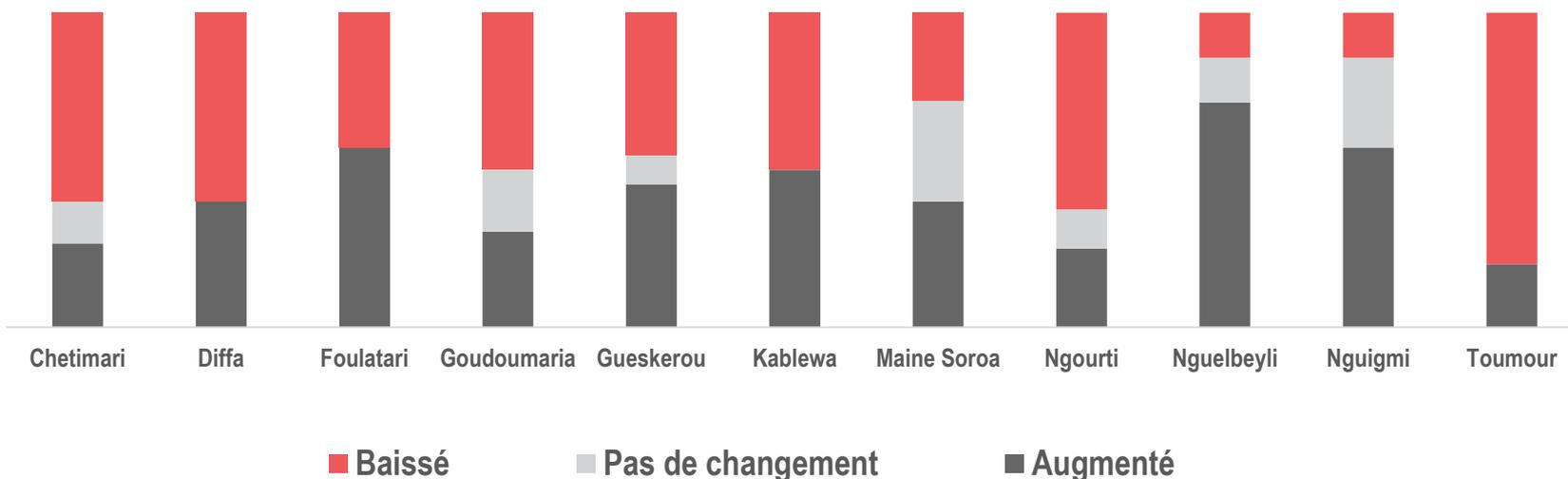
65/154

Pas de changement

29/154

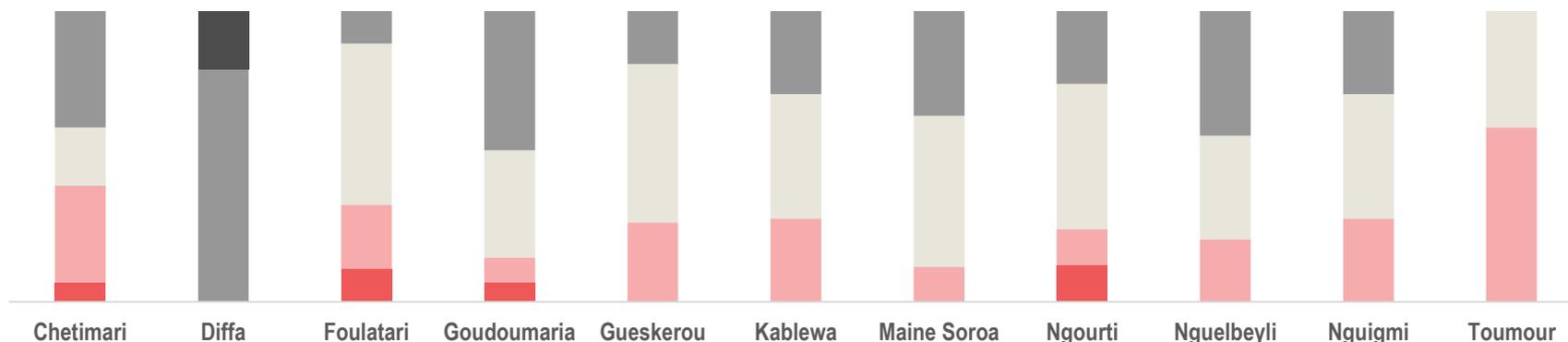
Augmenté

60/154



# Demande de produits alimentaires

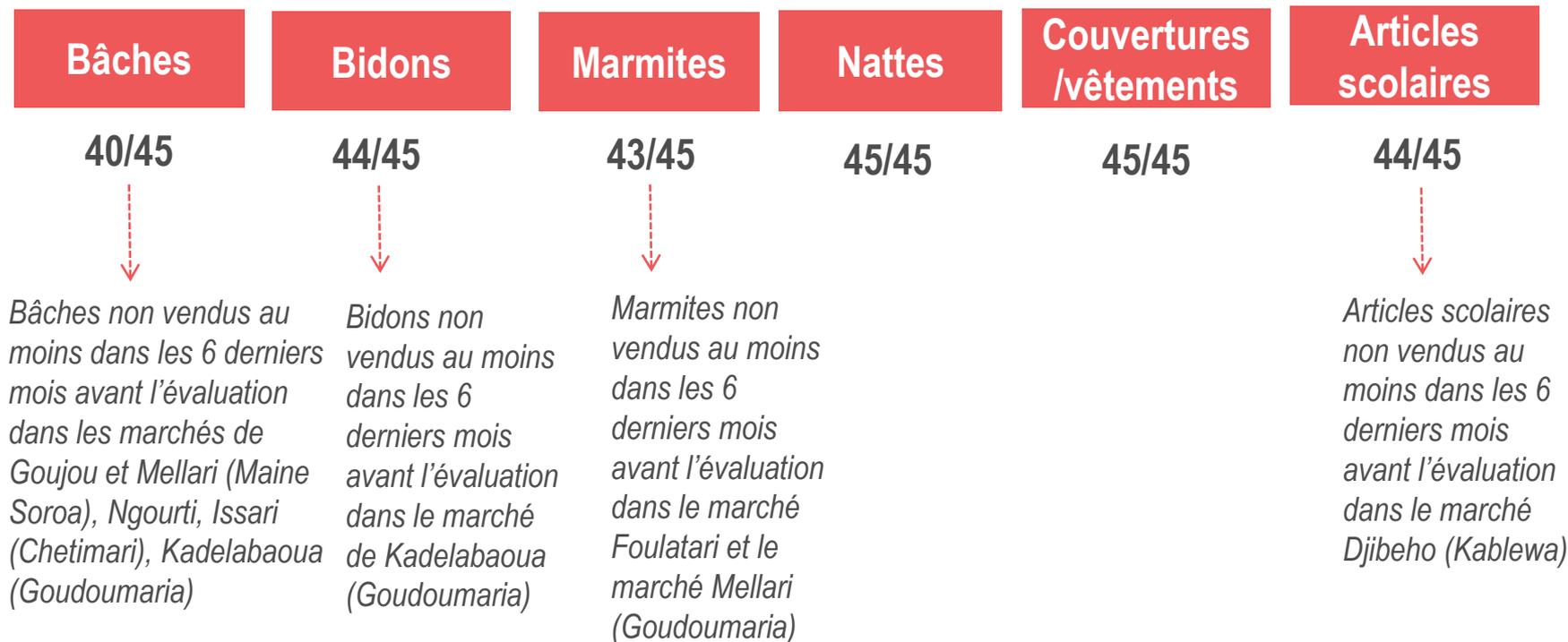
Parmi les 229 IC commerçants, 154 qui commercialisent des produits alimentaires ont été interrogés sur leur capacité à répondre au cas où la demande double et en combien de temps – par nombre de commerçants :



■ Ne sait pas ■ Oui en une semaine ou moins ■ Oui entre une et deux semaines ■ Oui entre deux semaines et un mois ■ Non

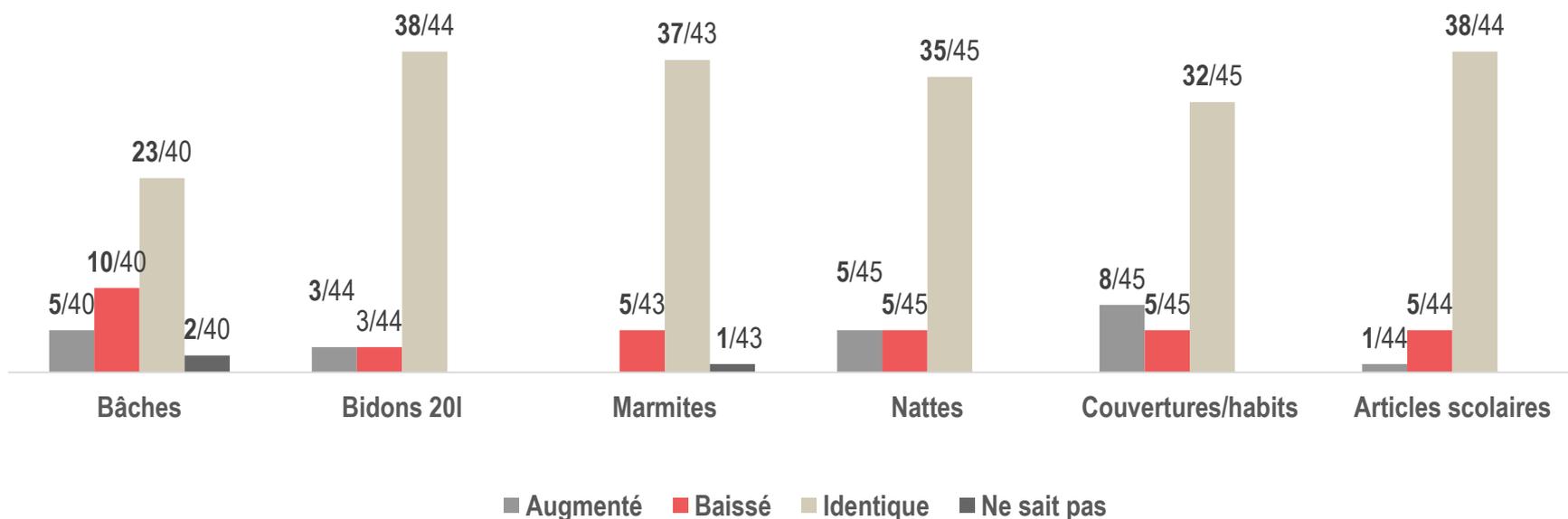
# Offre de produits non alimentaires

Disponibilité de produits non alimentaires dans les 6 derniers mois qui précèdent l'évaluation au niveau des 45 marchés visités selon les IC gestionnaires de marchés, par nombre de marchés :



# Offre de produits non alimentaires

Evolution du niveau de l'offre de produits non alimentaires cette année comparée à l'année dernière dans les marchés où ces produits sont commercialisés selon les IC gestionnaires de marchés - par nombre de marchés :



# Demande de produits non alimentaires

Parmi les 229 IC commerçants, 108 qui commercialisent des produits non alimentaires ont été interrogés sur l'évolution des ventes de produits non alimentaires la semaine précédant l'enquête comparée à la même période l'année passée – par nombre de commerçants :

Baissé

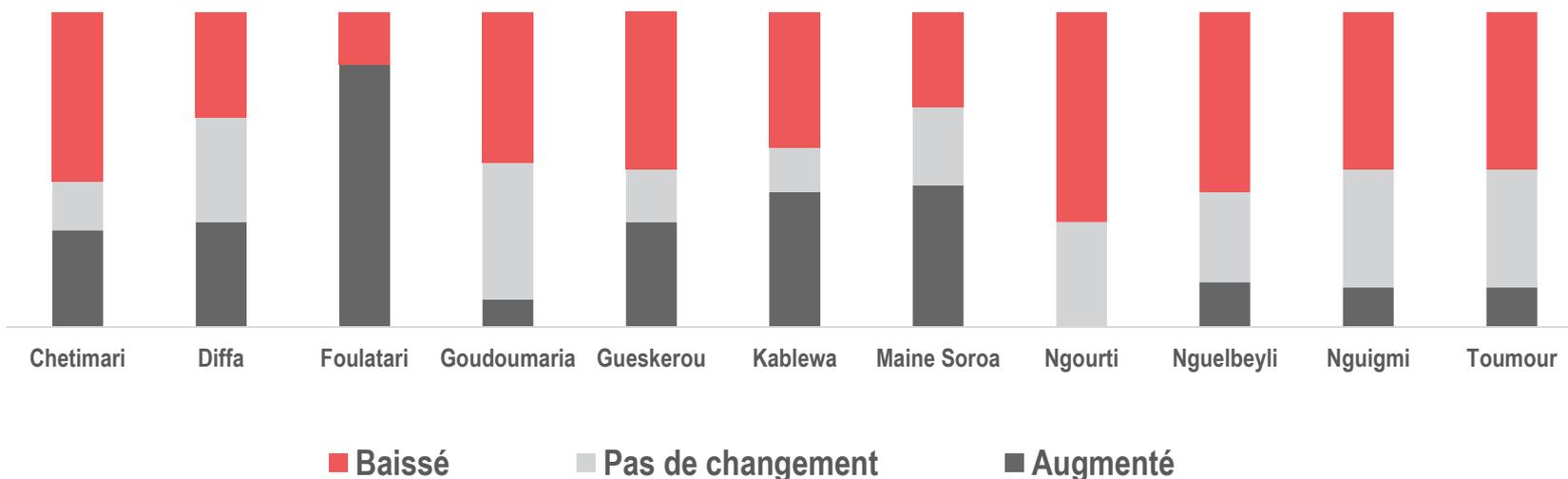
48/108

Pas de changement

28/108

Augmenté

32/108



# Demande de produits non alimentaires

Parmi les 229 IC commerçants, 108 qui commercialisent des produits non alimentaires ont été interrogés sur leur capacité à répondre au cas où la demande double et en combien de temps – par nombre de commerçants :

En 1 semaine ou moins

33/108

Entre 1 et 2 semaines

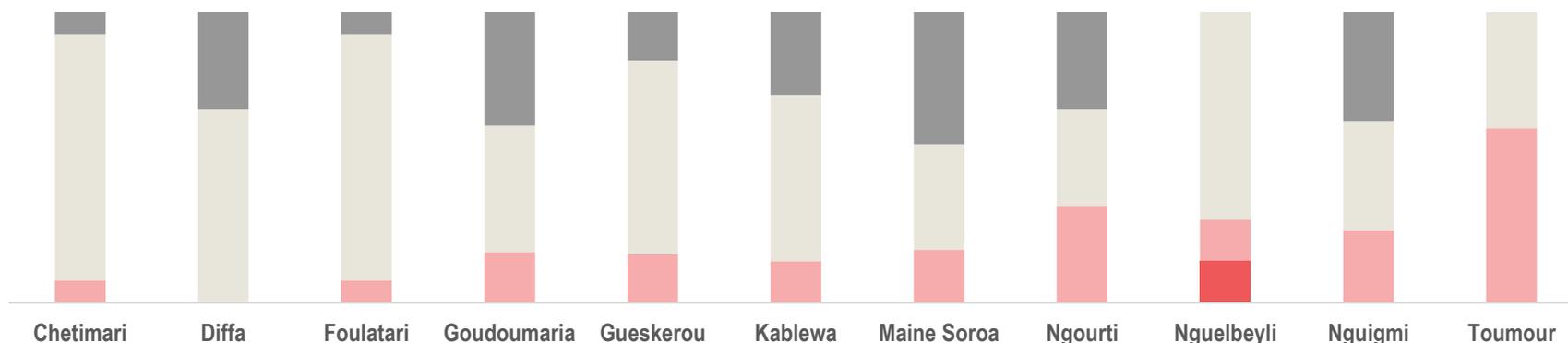
16/108

Entre 2 semaines et 1 mois

58/108

Non

1/108



■ Oui en une semaine ou moins

■ Oui entre une et deux semaines

■ Oui entre deux semaines et un mois

■ Non

# Evolution des coûts liés à la vente de produits

Evolution du coût du transport au cours de l'année précédant l'évaluation selon les transporteurs - par nombre de transporteurs :

Baissé

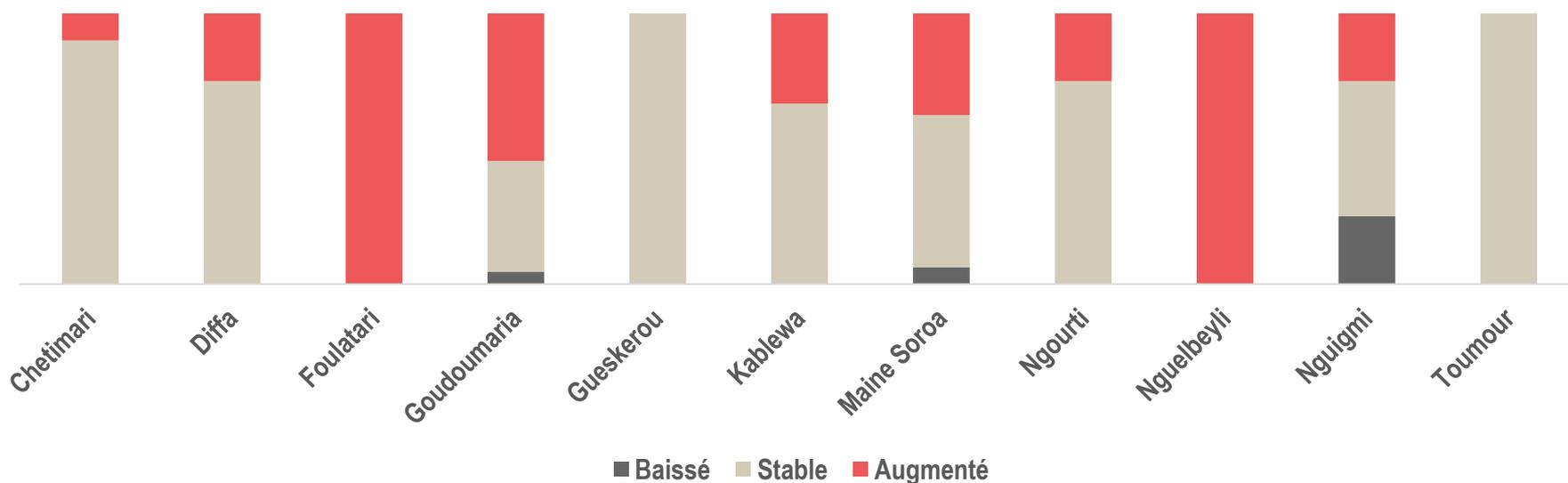
3/88

Stable

53/88

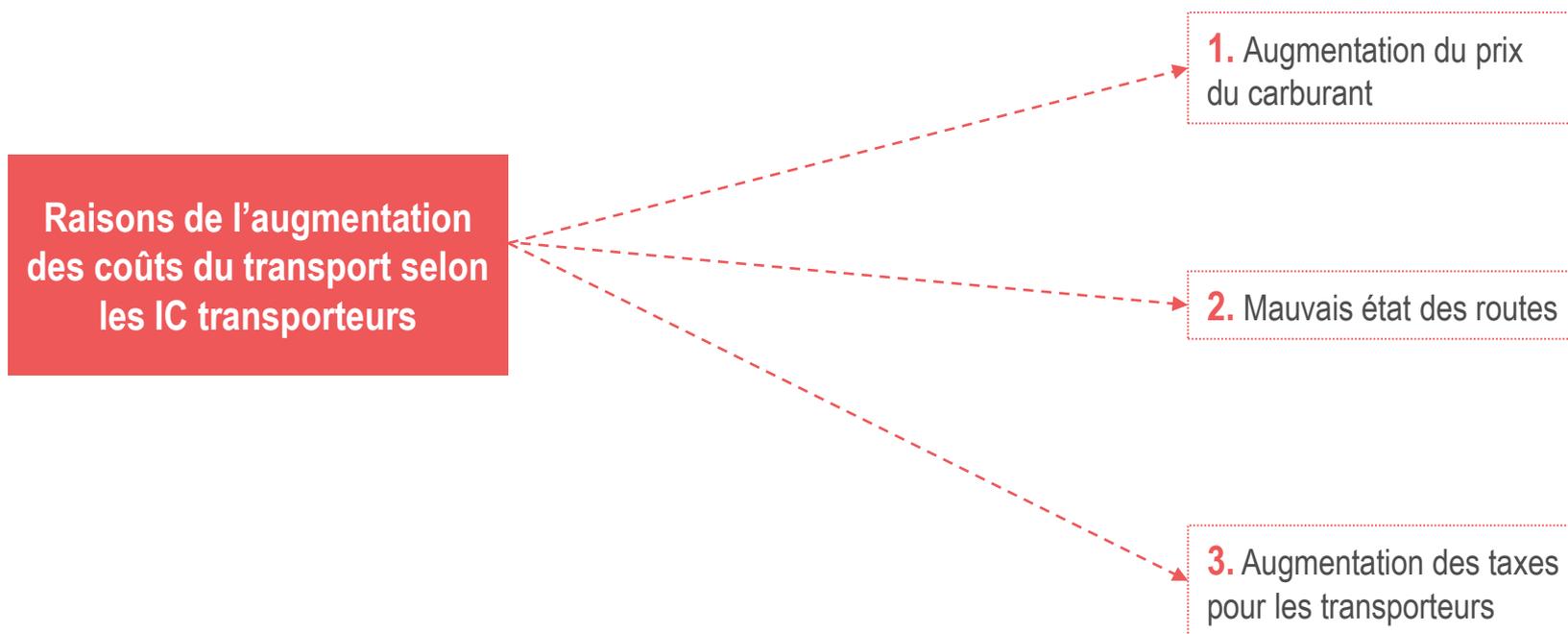
Augmenté

32/88



# Evolution des coûts liés à la vente de produits

Principales raisons de l'augmentation du coût du transport selon les transporteurs :



# Le stockage des produits

Evolution des infrastructures de stockage dans les marchés cette année par rapport à l'année passée selon les IC gestionnaires de marchés - par nombre de marchés :

Dégradé

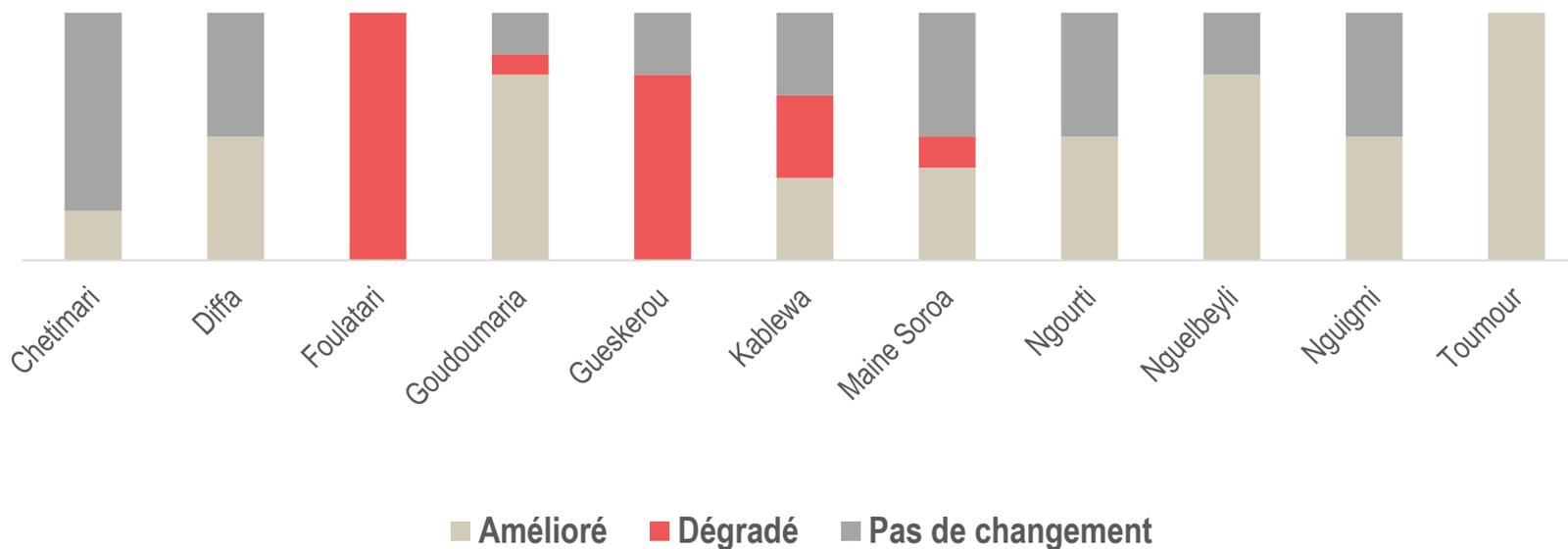
8/45

Pas de changement

16/45

Amélioré

21/45



# Le taux de change

Existence de difficultés liées au taux de change selon les IC gestionnaires de marchés – par nombre de marchés :

Oui

14/45

Non

31/45

Principales difficultés liées au taux de change selon les IC gestionnaires de marchés : par nombre de marchés

- |  |       |
|--|-------|
| 1. Taux de change instable               | 12/14 |
| 2. Commissions trop élevées ou instables | 10/14 |
| 3. Baisse de la valeur de la monnaie     | 9/14  |

# Difficultés liées au commerce

Principales difficultés auxquelles les commerçants interrogés sont confrontés dans le cadre de leurs activités – par nombre de commerçants

- |  |         |
|--|---------|
| 1. Manque de capital propre                    | 135/229 |
| 2. Faible pouvoir d'achat des clients          | 95/229  |
| 3. Mauvais état des routes/coût du transport   | 77/229  |
| 4. Non remboursement de dettes par les clients | 71/229  |
| 5. Insécurité                                  | 46/229  |

Communes dans lesquelles l'insécurité est parmi les 2 premières difficultés rencontrées par un plus grand nombre de commerçants

Chetimari

Toumour

Nguigmi

Gueskerou

# Difficultés liées au transport de marchandises

Principales difficultés auxquelles les transporteurs interrogés sont confrontés dans le cadre de leurs activités – par nombre de transporteurs :

1. Mauvais état des routes 78/88
2. Postes de contrôle 61/88
3. Insécurité/couvre feu 42/88
4. Disponibilité/prix du carburant 40/88
5. Pas assez de fret retour 38/88

Communes dans lesquelles l'insécurité est parmi les 2 premières difficultés rencontrées par un plus grand nombre de transporteurs

Nguigmi

Chetimari

Gueskerou

Kablewa

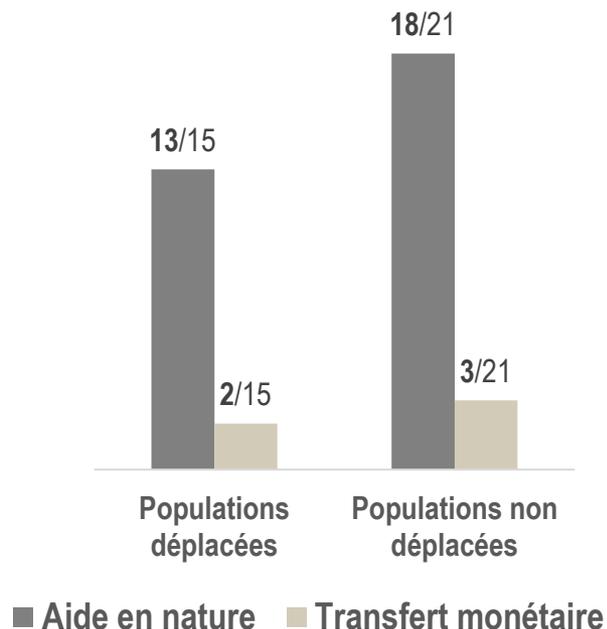


04

# Acceptation du transfert monétaire et protection des bénéficiaires

# Acceptation du transfert monétaire

Préférence entre aide en nature et transfert monétaire par les populations déplacées et non déplacées selon les IC – par nombre d'IC :



- Selon presque la totalité des IC interrogés à l'exception de 2 IC chez les populations déplacées (à Nguigmi et Kablewa) et 3 IC chez les populations non déplacées (à Diffa, Maine Soroa et Nguigmi), les populations préfèrent être assistées en nature plutôt qu'en transfert monétaire.
- De même, dans la majorité des groupes de discussions réalisés, la majeure partie des participants ont rapporté être plus favorables à l'assistance en nature.
- De manière générale, en considérant la totalité des discussions, bien que la préférence en nature soit privilégiée par les participants, les femmes semblent plus mitigées sur leurs préférences et davantage favorable au transfert monétaire. Ce constat est encore plus accentué chez les femmes non déplacées.

# Acceptation du transfert monétaire

Principales raisons de la préférence pour l'assistance en nature selon une majorité d'IC :

## Personnes déplacées

1. Parce qu'ils n'auront pas besoin d'aller au marché pour acheter des vivres ou des produits non alimentaires 13/13

2. Parce que les ménages peuvent consacrer le temps mis à aller au marché à d'autres activités 7/13

3. Parce que les ménages s'exposent à des risques de sécurité en recevant l'argent (réponses données dans villages situés dans les communes de Gueskerou et Kablewa) 3/13

## Personnes non déplacées

1. Parce qu'ils n'auront pas besoin d'aller au marché pour acheter des vivres 18/18

2. Parce que les ménages peuvent consacrer le temps mis à aller au marché à d'autres activités 15/18

3. Parce que les ménages ne trouvent pas facilement les produits de base dans les marchés (Ngourti) 2/18

Principales raisons de la préférence pour l'assistance en nature selon les groupes de discussions

Selon les groupes de discussions dans lesquels une majorité de participants préfèrent l'aide en nature, les principales raisons rapportées sont les suivantes :

- Selon beaucoup de participants, l'assistance en nature est le moyen le plus rapide et le plus efficace pour répondre à l'insécurité alimentaire (l'argent reçu est dépensé prioritairement en achats alimentaires et l'aide en nature permet de faire des stocks de nourriture en cas de cherté des produits ou indisponibilité dans les marchés)
- Aller au marché représente une charge de travail et des coûts supplémentaires en plus des achats (transport etc.)

# Acceptation du transfert monétaire

Principales raisons de la préférence pour l'assistance en transfert monétaire selon une minorité d'IC :

## Personnes déplacées

1. Parce que les ménages peuvent décider de l'argent reçu selon leurs priorités 2/2

2. Parce qu'avec la somme reçue, les ménages peuvent diversifier les achats alimentaires 2/2

## Personnes non déplacées

1. Parce que les ménages peuvent décider de l'utilisation de l'argent reçu selon leurs priorités 3/3

2. Parce que les ménages peuvent utiliser l'argent reçu pour des activités génératrices de revenus (AGR) 2/3

2. Parce que les ménages ne reçoivent pas forcément les articles souhaités lors des distributions de vivres ou d'articles non alimentaires 2/3

Principales raisons de la préférence pour l'assistance en transfert monétaire selon une minorité de participants aux groupes de discussions

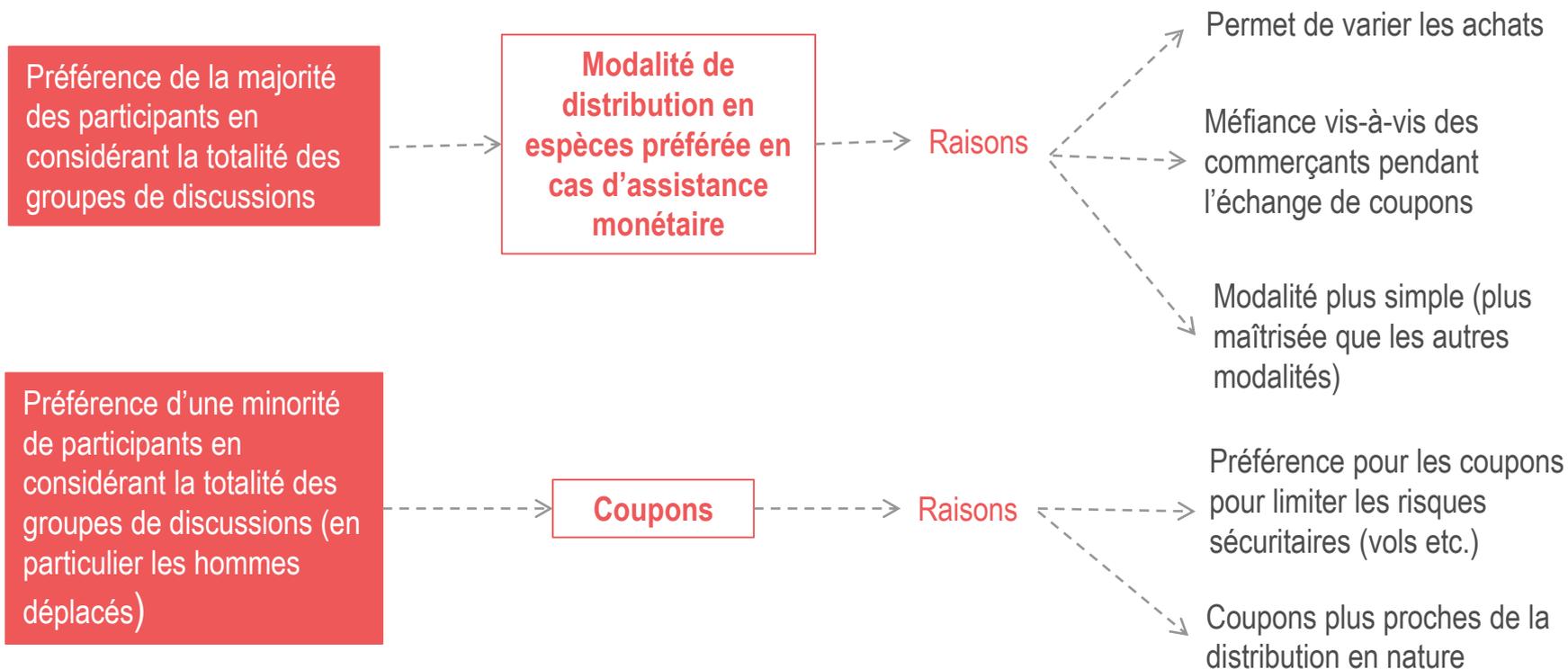
En considérant la globalité des groupes de discussions, ces deux principales raisons expliquent la préférence pour l'assistance en transfert monétaire chez une minorité de participants :

- la diversification des achats selon les priorités du ménage et la diversification des achats alimentaires en particulier
- La possibilité de mener des AGR (petits commerce, ruminants etc.)

La possibilité de mener des AGR a été davantage évoquée dans les groupes de femmes que dans les groupes d'hommes et de façon plus accentuée par les femmes non déplacées.

# Acceptation du transfert monétaire

Modalité de distribution préférée en cas d'assistance en transfert monétaire (coupons, espèces etc.) selon les participants aux groupes de discussions :



# Acceptation du transfert monétaire

Principales dépenses prioritaires effectuées avec l'argent reçu par les bénéficiaires du transfert monétaire selon les IC :



Nourriture



Moyens de subsistance (avoirs productifs, activités génératrices de revenus etc.)



Vêtements



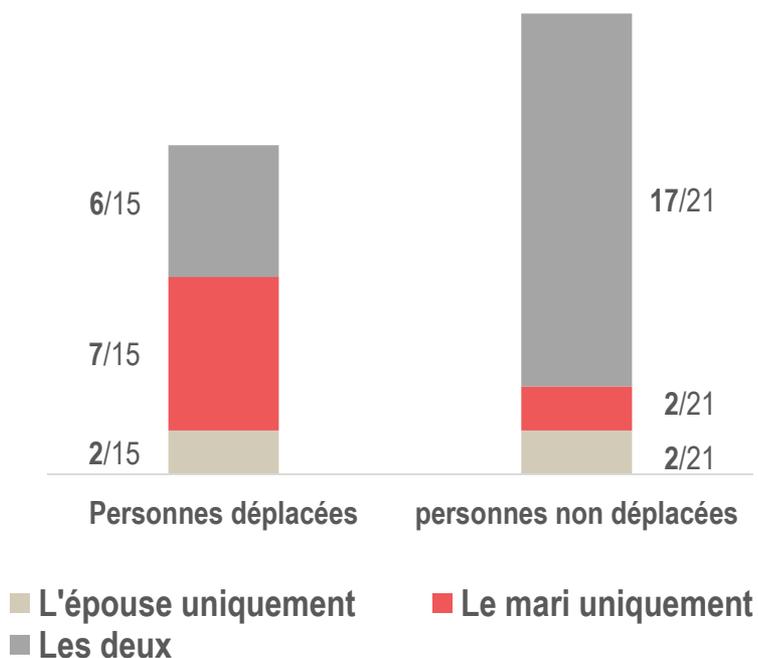
Santé

Groupes de discussions

La nourriture est également la dépense prioritaire citée dans la totalité des groupes de discussions. Après la nourriture, les AGR (petit commerce etc.) constitue la deuxième dépense prioritaire citée par tous les statuts (déplacés/non déplacés) et davantage dans les groupes de femmes. Parmi les dépenses, hormis les vêtements, les dépenses de santé et d'éducation, certains participants ont cité le don d'une partie de l'argent reçu aux parents et voisins non bénéficiaires pour entretenir le mécanisme de solidarité communautaire.

# Protection des bénéficiaires

Personne qui décide généralement de l'utilisation de l'argent reçu au sein du ménage en cas d'assistance monétaire selon les IC :



Personne qui décide généralement de l'utilisation de l'argent reçu au sein du ménage en cas d'assistance monétaire selon les groupes de discussion

A l'issue des groupes de discussions, trois tendances principales s'observent :

- Chez les populations non déplacées (hommes et femmes), dans la majorité des groupes, l'idée dominante est que les deux conjoints se concertent pour décider de l'argent reçu et les préférences des femmes sont prises en compte.
- Chez les populations déplacées, il y a davantage de groupes de discussions dans lesquels les participants ont rapporté que le mari a le dernier mot sur l'utilisation de l'argent, par comparaison aux populations non déplacées
- Enfin, les femmes (surtout non déplacées) sont plus nombreuses à rapporter que l'utilisation de l'argent se décide à deux.

# Protection des bénéficiaires

Problèmes potentiels pouvant être générés par le transfert monétaire au sein des ménages selon les IC :

## Personnes déplacées

1. Remise de l'argent au mari par la femme (tensions si la femme qui reçoit l'argent refuse de remettre la somme au mari )

2. Tensions entre coépouses dans les ménages polygames

3. Détournement de l'argent reçu par le mari, ce qui peut créer des tensions dans le couple (utilisation de l'argent par le mari pour ses propres besoins et non pour ceux du ménage)

## Personnes non déplacées

- Au cours des discussions réalisées tous statuts et sexe confondus, la majorité des participants ont indiqué que les tensions s'observent davantage dans les foyers polygames. Si l'une des épouses est récipiendaire, ceci peut créer des tensions au sein du foyer et perturber les enfants.
- Dans les couples monogames, au cas où des problèmes surviennent, cela viendrait du fait que le récipiendaire utilise l'argent pour ses propres besoins sans tenir compte des intérêts du ménage et des choix du conjoint.

# Protection des bénéficiaires

Trois principaux problèmes potentiels pouvant être générés par le transfert monétaire au sein des communautés selon les IC :

Personnes déplacées

Personnes non  
déplacées

Soupçons de fraude

Discriminations envers  
certaines catégories de la  
population

Disputes  
intercommunautaires

- Au cours de la majorité des groupes de discussions, les participants ont révélé que des tensions peuvent subvenir suite au ciblage des bénéficiaires parfois contesté.
- Les comités de sages et les autorités locales jouent un rôle important pour la gestion des plaintes et l'apaisement des tensions en cas de problèmes intercommunautaires liés au transfert monétaire.

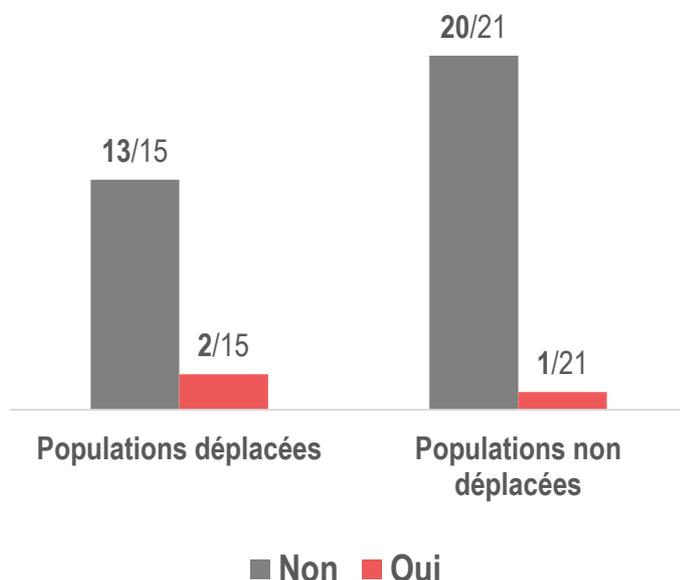
# Protection des bénéficiaires

Existence de risques pour les récipiendaires du transfert d'argent au point de collecte, sur le trajet ou après avoir récupéré l'aide :

- Parmi tous les IC, un seul IC déplacé a rapporté qu'il peut exister des risques pour les récipiendaires après avoir récupéré l'aide, et le risque en question est le vol (avec ou sans violence).
- Il se pourrait que les informateurs clés aient sous-rapporté les risques liés au transfert monétaire dans l'optique de recevoir une aide monétaire.
- En revanche, des participants aux groupes de discussions menés en particulier à Gueskerou, Nguigmi, Chetimari et Toumour ont indiqué qu'il pourrait y avoir des risques d'attaques sur le trajet aller/retour et/ou des risques de vol sur le trajet ou après avoir récupéré les espèces. Des participants ont également précisé que les femmes et les filles récipiendaires de l'aide monétaire seraient davantage vulnérables face à ces attaques.
- En plus de ces éléments, dans certains groupes de discussions, des participants ont parlé du risque de dénonciation ou de ciblage des bénéficiaires par les groupes armés en cas de manque de discrétion lors des distribution d'espèces (distribution publique par exemple).

# Protection des bénéficiaires

## Existence de risques en allant au marché avec l'argent reçu selon les IC – par nombre d'IC



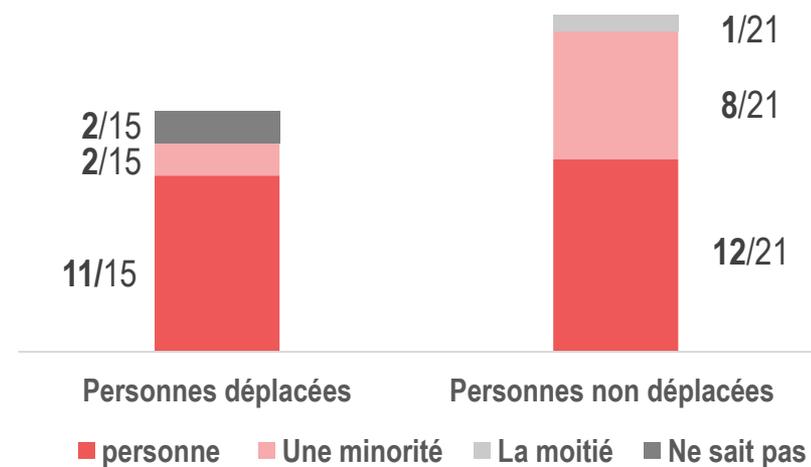
- La quasi totalité des IC a indiqué que les populations ne sont pas exposées à des risques en allant au marché avec l'argent reçu à l'exception d'un IC non déplacé dans la commune de kablewa et deux IC déplacés dans les communes de Gueskerou et de Kablewa. **Le vol est le principal risque évoqué par ces IC.**
- Ce risque de vol dans les marchés a également été rapporté par des participants dans beaucoup de groupes de discussions et ce problème semble concerner toutes les communes.
- Hormis le risque de vol des espèces, dans les communes de Gueskerou, Diffa, Kablewa, Nguigmi et de Toumour en particulier, des participants aux discussions ont évoqué des risques d'attaques et d'agressions physiques sur les chemins d'accès au marché.

05

Capacités/limites des prestataires de services financiers et des partenaires de mise en oeuvre

# Capacités des prestataires financiers

Proportion de la population qui possède un téléphone mobile selon les IC dans les villages - par nombre d'IC :



Raisons de la non possession de téléphone mobile selon les IC

Personnes déplacées

Personnes non déplacées

1. Pas d'argent pour acheter du crédit de recharge/ou pour acheter un téléphone
2. Les personnes âgées ne maîtrisent pas la manipulation du téléphone
3. Pas d'électricité pour recharger la batterie

Les populations ayant participé aux groupes de discussions ont indiqué que les plus grands problèmes liés au téléphone mobile sont le manque d'électricité pour recharger la batterie et l'instabilité du réseau téléphonique.

# Capacités des prestataires de services financiers

Selon les entretiens réalisés avec des IMF (Ngada /Asusu) et avec des opérateurs téléphoniques présents à Diffa (Orange/Airtel) voici les informations identifiées :

|                          | Couverture  | Disponibilité des espèces   | Protection des bénéficiaires  | Perspectives  |
|--------------------------|---|---|---|---|
| IMF                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de bureaux limité (un seul à Diffa pour Asusu) et 3 pour Ngada (1 à Diffa, 1 à Maine Soroa et 1 à Nguigmi)</li> <li>- Malgré une faible représentation, capacité à mobiliser des équipes mobiles dans toutes les communes y compris Ngourti (même dans des villages reculés pour distribuer les espèces en cas de transfert monétaire)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité à distribuer vite les espèces aux bénéficiaires dès réception</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Code de conduite interne pour les employés (afin de protéger les clients/bénéficiaires) contre des éventuels abus</li> <li>- Les agents parlent les mêmes langues que la population afin de leur expliquer les procédures et les accompagner pour mener à bien les transactions</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Volonté de poursuivre le partenariat avec les organismes de mise en œuvre et de développer des services mieux adaptés pour les acteurs humanitaires</li> <li>- Possibilité de réviser les taux de commissions pour les acteurs humanitaires (Ngada)</li> </ul> |
| Opérateurs téléphoniques | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence de points de vente davantage en milieu urbain</li> <li>- Couverture réseau surtout dans les centres urbains et dans la plupart des zones où sont installés les déplacés le long de la route nationale 1</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité à disponibiliser les espèces au niveau des points de retrait à condition qu'il y ait une bonne planification</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de dispositif particulier pour les personnes à besoins spécifiques (handicap etc.)</li> <li>- Mesures de sécurité interne pour la protection des données personnelles</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Perspectives d'élargissement de la couverture réseau et des points de retrait à Diffa (Orange/Airtel)</li> </ul>   |

# Limites des prestataires de services financiers

Selon les entretiens réalisés avec des IMF (Ngada /Asusu) et avec des opérateurs téléphoniques présents à Diffa (Orange/Airtel) voici les informations identifiées :

|                          | Faiblesses   | Risques et limites   |
|--------------------------|--|--|
| IMF                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Opérations non effectuées sur la base d'un préfinancement (incapacité de préfinancement des IMF)</li> <li>- Parfois, non respect des délais qui s'explique par la lenteur des transactions bancaires (l'IMF reçoit tard le virement au niveau de sa banque d'où un retard de la distribution des espèces)</li> <li>- Problèmes/lenteurs logistiques selon des organismes de mise en œuvre qui travaillent avec des prestataires financiers</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Insécurité ayant un grand impact sur les transactions (certains villages inaccessibles aux équipes mobiles de distribution car considérés comme des zones rouges et certains services fermés pour raisons de sécurité)</li> <li>• Le transport des espèces pour les distributions dans les villages représente un risque sécuritaire</li> <li>• Faible niveau scolaire des bénéficiaires ou analphabétisme (conséquence : lenteur des transactions)</li> </ul>  |
| Opérateurs téléphoniques | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Couverture réseau partielle à Diffa (couverture surtout en zones urbaines)</li> <li>- Qualité du réseau à améliorer</li> <li>- Problèmes/lenteurs logistiques selon les organismes de mise en œuvre qui travaillent avec des prestataires financiers</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'insécurité à Diffa perturbe le réseau et les activités</li> <li>• Fermeture des bureaux de retrait tôt par rapport aux autres régions du pays (15h)</li> <li>• Pas de présence dans les zones de forte insécurité afin de protéger les agents</li> <li>• Problèmes de disponibilité des espèces fréquents au niveau des points de retrait</li> <li>• Taux de commissions instables</li> <li>• Analphabétisme d'une forte proportion de la population et méconnaissance du système de transfert monétaire</li> </ul> |

# Capacités des organismes de mise en oeuvre du transfert monétaire

- Selon la matrice 4W réalisée par OCHA en 2019, environ 11 organisations humanitaires font des opérations de transfert monétaire à Diffa :
- Selon les organisations ayant répondu aux questionnaires :
  - Développement des programmes de transfert monétaire au sein de leurs structures et le transfert monétaire occupe une place importante dans leur stratégie d'intervention
  - Il existe des mécanismes internes de protection des bénéficiaires (évaluation des risques, sécurisation des données personnelles des bénéficiaires etc.)
  - Dans chaque structure/organisation, il existe un personnel dédié au transfert monétaire au sein de leurs équipes (chargé de projet)

# Difficultés rencontrées par les organismes de mise en oeuvre du transfert monétaire

## Difficultés

- Problèmes avec les prestataires privés (respect des délais, retards de paiement, insuffisance de représentation des banques/IMF, problèmes logistiques, taux de commissions, etc.)
- Hégémonie des leaders d'opinion surtout en milieu rural – ce qui n'encourage pas l'expression plurielle lors du ciblage ou lors de la gestion des plaintes etc.
- Situation sécuritaire à Diffa (le transport des espèces représente un risque), déplacement constant des bénéficiaires du fait de la situation sécuritaire, report fréquent des opérations pour respecter les mesures de sécurité, etc.)
- Problèmes liés à la fiabilité du ciblage (transparence du processus)
- Problèmes liés au respect des planning des opérations de distribution

## Mesure de mitigation/perspectives

- Plus de sensibilisation communautaire (envers les leaders notamment sur la transparence du ciblage)
- Amélioration continue du système de gestion des plaintes sur la base des expériences accumulées et des leçons apprises
- Perspective de partager régulièrement les expériences et les bonnes pratiques avec les autres organisations via des structures comme le Cash Working Group
- Perspective de développer plus le transfert monétaire considéré comme une stratégie d'intervention pertinente par beaucoup d'organisations

# Conclusion

En définitive, pour décider de mettre en œuvre des projets de transfert monétaire à Diffa, il est important de tenir compte des éléments suivants :

- En ce qui concerne les capacités des marchés, les produits sont généralement disponibles dans les marchés (malgré la saisonnalité) et les populations accèdent aux marchés même si certaines catégories (personnes âgées, en handicap etc.) ont plus de difficultés que d'autres et malgré l'absence d'infrastructures de qualité.
- En matière d'acceptation du transfert monétaire et de protection des bénéficiaires, la majorité des IC et des participants aux groupes de discussion considèrent que l'aide en nature est plus efficace pour leurs besoins prioritaires – toutefois, en cas d'assistance monétaire, la majorité préférerait la modalité de distribution en espèces pour diversifier les achats et mener des AGR.
- Le transfert monétaire peut créer des risques sécuritaires selon les informateurs clés et les participants aux groupes de discussions, surtout dans les communes de Nguigmi, Kablewa, Toumour et Gueskerou.
- Quant aux prestataires de services financiers, les IMF sont capables de disponibiliser des équipes mobiles pour distribuer de l'argent aux bénéficiaires dans toute la région et les opérateurs téléphoniques peuvent disponibiliser les espèces au niveau des points de retrait. La situation sécuritaire représente le plus grand risque pour les transactions du fait des limitations d'accès pour les équipes de distribution et les perturbations sur les planning qui affectent également les organismes de mise en œuvre.
- **Sur la base de ces résultats, avec l'appui des « experts désignés » du CWG pour cette évaluation, une analyse des risques/opportunités et des recommandations seront élaborées à l'échelle de chaque commune et présentées sous forme de fiches d'informations bientôt disponibles.**



**Fin**

**Merci pour votre  
attention**

**REACH** By increasing the  
impact of humanitarian  
action